

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACHAT DE COUCHES LAVABLES ET RÉUTILISABLES



Dans un souci de protection de l'environnement et d'épanouissement des générations à venir, la municipalité de La Motte souhaite encourager les familles à utiliser les couches lavables et réutilisables en accordant une aide financière pour l'achat de ce type de couche.

Ainsi les nouveaux parents qui opteront pour les couches lavables et réutilisables en 2009 (rétroactif 1^{er} janvier 2009), recevront un remboursement équivalent à 50% du coût d'achat jusqu'à concurrence de 150 \$ par enfant. Les parents d'un enfant âgé de moins de six mois sont admissibles.

La Municipalité encourage les nouveaux parents à participer au programme et à profiter d'économies considérables pour le portefeuille... et notre planète !

LES COUCHES LAVABLES ET RÉUTILISABLES, QUELQUES NOTIONS :

Les couches lavables et réutilisables d'aujourd'hui sont beaucoup plus faciles d'utilisation et d'entretien. Les épingles ont fait place aux boutons pression et aux velcros et les couches sont facilement lavables à la machine.



Les couches lavables et réutilisables rehaussent le niveau de confort et d'hygiène chez le bébé et peuvent faciliter l'apprentissage de la propreté chez l'enfant.

LES COUCHES LAVABLES ET RÉUTILISABLES, UN CHOIX AVANTAGEUX...

- A Confort accru pour les bébés grâce à une meilleure circulation d'air ;
- c Apprentissage de la propreté plus facile et rapide ;
- A Réduction de l'érythème fessier ;
- R L'achat de couches jetables représente environ 3000 \$ par enfant ; alors une économie d'environ 1 500 \$ par

enfant puisqu'un ensemble de couches lavables et réutilisables coûte de 500 \$ à 1000 \$ incluant les coûts de lavage ;

- l Réduction de la quantité des déchets acheminés vers les lieux d'enfouissement ;
 - l Participation concrète à l'économie de nos ressources naturelles ;
 - n Réutilisation possible pour un deuxième enfant ;
- ; Encouragement de l'économie du Québec par l'achat de marques fabriquées ici.



ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME

Pour bénéficier du programme, vous devez remplir l'ensemble des conditions suivantes :

- : Être citoyen de La Motte et parent d'un enfant âgé de moins de six mois au moment de l'adhésion au programme ;
- p Détenir les preuves originales d'achat d'un ensemble de couches de coton comprenant un minimum de 25 couches (peu importe l'endroit de l'achat).

Le programme ne vise pas l'achat de couches à l'unité.

Une seule subvention sera accordée par enfant. Pour chaque enfant suivant, un remboursement équivalent à 50% de la facture sera accordé jusqu'à concurrence de 100 \$.

COMMENT PARTICIPER ?

Acheter un ensemble de couches lavables et réutilisables (min. de 25 couches) ;

Présenter une preuve de naissance et de résidence de votre enfant ;

Signer le contrat d'engagement pour l'utilisation des couches lavables et réutilisables.

Vous recevrez dans les semaines suivantes, votre remboursement pour financer une partie de l'achat d'un ensemble de couches lavables et réutilisables.

L'utilisation des couches lavables et réutilisables, un geste écologique, pratique et économique.

INFORMATION :

Municipalité de La Motte
349, chemin St-Luc, La Motte
819-732-2878

www.municipalitedelamotte.ca



Ce programme est renouvelable conditionnellement à l'adoption annuelle de la subvention municipale.